



LES ATELIERS DU CAUE

Cycle de l'eau & urbanisme

La prise en compte de l'eau
dans le développement urbain
3 matinées proposées
7 septembre
7 décembre
février 2018

En partenariat avec la mission Aménag'EAU du département



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil départemental de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com

règlement PLU inondation
cycle de l'eau épuration
infiltration zonage
gestion intégrée SAGE

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (CAUE) en partenariat avec la mission Aménag'EAU du département propose 3 matinées de formation pour les élus et techniciens.

Chaque matinée aborde la problématique eau & urbanisme à des échelles de territoire différentes et complémentaires, et sur des thématiques ciblées.

1 thème : eau & urbanisme

3 modules de formation 9h-12h30 avec un buffet

➔ **MODULE 1/ Zones humides et documents d'urbanisme**

jeudi 7 septembre 2017

Caractéristiques des zones humides et de leurs fonctions hydrologiques et écologiques pour une meilleure prise en compte dans les documents de planification (SCoT, PLU), à l'échelle du bassin versant.

➔ **MODULE 2/ Urbanisme et eaux pluviales**

jeudi 7 décembre 2017

Annexer un Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et un zonage pluvial au PLU (communal et intercommunal) pour mieux éviter les conséquences de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols (inondation, érosion, coulée de boue, ...).

➔ **MODULE 3/ Conception du projet et gestion de l'eau**

février 2018

Réaliser des espaces publics économes, régulateurs et contribuant au cycle de l'eau. Concevoir un projet dans sa globalité architecturale et paysagère avec des solutions techniques de gestion de l'eau à la parcelle.

➔ **le public**

Élus et techniciens des collectivités territoriales

➔ **le format**

Ateliers (50 participants maximum)

MODULE 1. Documents d'urbanisme et zones humides (échelle du bassin versant)

- 9h00** Introduction et présentation du cycle de formation
Anne Delarche-Joli, ingénieure écologue, conseillère CAUE
- Comment aller vers une meilleure connaissance et prise en compte des zones humides et des trames vertes et bleues associées ?
- 9h20** Caractéristiques et valeurs d'une zone humide
Elsa Barré, Cellule d'animation territoriale rivières et zones humides (CATERZH), du Département
- Quelles sont les caractéristiques des zones humides ?
 - Quels services rendent-elles à l'homme ?
- 9h40** Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme
Magali Cresté, Direction de l'environnement, du Département
- Quels sont les outils à mobiliser dans les documents d'urbanisme ?
- 10h15** Ateliers participatifs
- 12h15** Témoignages croisés : élue et animatrice
Elisabeth Rezer-Sandillon, adjointe à l'environnement, mairie Gujan-Mestras
Cathy Navrot, animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE Leyre)
- 13h/14h** Buffet déjeunatoire

→ Où :

Maison des associations,
Route des Bénévoles,
33470 Gujan-Mestras
05 57 15 72 40

Coordonnées GPS :
Latitude : 44.6161102
Longitude : -1.0977956000000404



M. Mme

prénom

qualité

organisme

adresse

.....

.....

téléphone

e-mail

Je m'inscris au MODULE 1, le 7 septembre 2017

Matinée avec buffet (25 euros), Maison des associations de Gujan-Mestras

En cas d'annulation de votre part, veuillez nous informer par écrit (courrier ou mail) 7 jours avant la date de l'événement afin de donner lieu à un remboursement. Passé ce délai, toute inscription donnera lieu au paiement à titre d'indemnité. En cas d'annulation de l'événement, un email vous sera envoyé 7 jours avant la date de l'événement à l'adresse email indiquée ci-dessus.

Pré-inscription au MODULE 2, le 7 décembre 2017

Matinée avec buffet, Maison des associations de Mérignac

Pré-inscription au MODULE 3, en février 2018

Matinée avec buffet, lieu restant à déterminer

Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde

mandat administratif

adresse où doit être envoyée la facture

.....

nom du contact tél

Réponse souhaitée avant le 1^{er} septembre 2017

Inscriptions : Patricia Denave / tél : 05 56 97 81 89 / fax : 05 56 47 10 62

Merci de compléter **un bulletin d'inscription par personne** et de le retourner au CAUE de la Gironde :

- par courrier : 140, avenue de la Marne - 33700 Mérignac
- par courriel : formation@cauegironde.com

numéro d'agrément : 72 33 04465 33